

Accompagnement des associations

Vous avez des compétences que vous souhaitez mettre à profit pour accompagner des associations : rejoignez la Chambre des associations.

Présentation de l'association et de l'activité

Maillons essentiels du Vivre Ensemble, les associations créent du lien social et de la solidarité ; porteuses d'innovation, leur rôle est déterminant pour répondre aux enjeux de société.

La Chambre des associations (CDA) s'est donnée pour mission de :

- Favoriser la création d'associations et de contribuer à leur développement
- Soutenir les membres des associations en répondant à leurs questionnements et en leur permettant de surmonter des difficultés liées au fonctionnement de leur structure

La CDA offre aux acteurs associatifs un accompagnement individualisé afin de soutenir les porteurs de projet dans la création de leur association et d'aider les associations dans leur fonctionnement et dans la mise en œuvre de leurs projets.

Elle propose son accompagnement à l'ensemble des acteurs associatifs, quel que soit leur secteur d'intervention (culture, sport, loisirs, environnement, social, santé, humanitaire ...).

Mission

Le bénévole, après un parcours de formation, a pour mission de conduire des entretiens personnalisés avec les acteurs associatifs ou les porteurs de projet dans le cadre des valeurs développées par la CDA.

En fonction de son expérience et des thèmes qu'il souhaite développer, le bénévole peut choisir un ou plusieurs champs d'intervention.

Thèmes des missions

Création d'associations

J'accompagne les porteurs de projet de la structuration de leur projet à la création de l'association.

Statuts : élaboration ou modification

J'accompagne les acteurs associatifs dans la rédaction ou la modification des statuts.

Fonctionnement d'une association

J'informe les associations sur l'organisation de l'assemblée générale, les modes de gouvernance et les responsabilités du dirigeant associatif.

Fonction employeur et ressources humaines

J'informe les associations sur les différents types de ressources humaines (bénévolat, volontariat, prestation de service, salariat, stage...) et leurs modalités.

Formalités administratives

J'informe les associations sur les démarches à effectuer (utilisation des services en ligne) : banque, assurances, service public des associations...

Comptabilité, gestion financière

J'accompagne les associations dans leur démarche d'analyse financière (prise en main d'outils dédiés).

Recherche de financements et développement

J'accompagne les associations dans l'élaboration de dossiers de subvention et dans leur recherche de financements (mécénat et collecte de fonds).
Je soutiens les associations dans la gestion de leurs projets.

Communication et outils numériques

J'accompagne les associations dans la définition de leur stratégie de communication et dans la réalisation de leurs supports.

Organisation d'activités touristiques

J'informe les associations de leurs obligations liées aux activités touristiques.
Je les accompagne dans leur demande d'extension d'immatriculation tourisme.

Accompagner un processus de médiation



NOUS CONTACTER

Chambre des associations

cda@cda-asso.com 01 48 83 66 40

Prérequis :

- Expérience du monde associatif souhaitée
- Selon le champ d'intervention choisi, une expérience en tant que dirigeant est un plus

Disponibilités :

- La mission nécessite un engagement régulier et dans la durée, compte-tenu du temps d'intégration et de formation.
- Fréquence des missions : une demi-journée hebdomadaire ou bimensuelle

Savoir-être & Savoir-faire :

- Sens de l'écoute, empathie
- Sens de la pédagogie : savoir transmettre avec clarté des informations et des notions
- Capacité d'adaptation
- Curiosité, ouverture d'esprit

Modalités d'intervention :

Les entretiens peuvent se dérouler :

- soit en présentiel, dans le Val-de-Marne
- soit à distance, ce qui permet à la CDA d'accompagner des acteurs implantés dans l'ensemble des régions (entretiens en visioconférence).

Parcours d'intégration et de formation

Consciente des enjeux de la mission et pour garantir la qualité de ses interventions, la CDA met à disposition des bénévoles :

Un parcours d'intégration

- 1) Entretiens en binôme : le bénévole est invité à participer à des entretiens conduits par un référent
- 2) Entretiens tutorés : le bénévole mène les entretiens en présence d'un référent
- 3) Entretiens "solos" : le bénévole assure seul les entretiens

Un programme de formation

Participation au Certificat de Formation à la Gestion Associative et à des formations dispensées par notre organisme de formation.

Un espace ressources et une veille sur l'actualité du secteur

- Accès à des revues spécialisées et à des fiches pratiques
- Information sur l'actualité du secteur associatif (invitation à des webinaires ...).

Des temps d'échanges de pratique

La CDA organise, régulièrement, des réunions d'échanges de pratique.